

Quelles sont les missions de l'Insee ?

L'Insee est un **organisme public** chargé de **collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique** à caractère économique, démographique ou social.

Il coordonne le service statistique français et participe aux travaux menés par les organismes internationaux, notamment Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne.

Pour remplir sa mission statistique en toute indépendance, il dispose d'une large **autonomie** vis-à-vis des autres administrations.

L'utilisation par l'Insee des renseignements individuels collectés est conforme à la loi du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Les dispositions de l'article 6 interdisent notamment toute utilisation à des fins de contrôle administratif.

À quoi servent les informations collectées par l'Insee ?

Les enquêtes de l'Insee servent à **alimenter des études économiques et sociales** qui intéressent un large public. Les résultats sont largement utilisés par les : **journalistes, entreprises, enseignants, chercheurs, pouvoirs publics, collectivités locales, administrations ou particuliers.**

Pour toute demande d'information d'ordre économique et social, vous pouvez :

- ▶ **téléphoner** à Insee Contact : **09.72.72.40.00**
du lundi au vendredi de 9h à 17h
(prix d'un appel local)
- ▶ **déposer un courriel** sur insee.fr
en cliquant sur « Nous contacter »
au pied de la page puis sur
« Faire une demande relative aux enquêtes... »

Merci pour votre participation



Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité



IMPRIMERIE NATIONALE - 2018-10-PF 018 421



Mesurer pour comprendre